

Image not found or type unknown



Abandon de domicile et droit quand ilyà un contrat de mariage

Par **mao_old**, le **15/06/2007** à **16:29**

Je souhaite quitter mon mari , hors je ne voudrais pas qu'il puisse m'attaquer pour abandon de domicile et d'avoir voler la voiture puisque tous les biens que nous possedons sont à lui (contrat de mariage)
Ais je des droits car si je pars je ma retrouve à la rue ,sans logement,sans véhicule et un salaire à temps partiel pour vivie avec mes deux enfants